57 Moselle
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Lettre d'Informations #8
DÉCEMBRE 2021

## E COMME... ÉCOPAYSAGE, ENVIRONNEMENT, ÉCOLOGIE

En 2021, le CAUE a développé sa mission d'accompagnement dans les domaines de **l'environnement**, la **biodiversité** et le **paysage**. Il peut donc vous conseiller et vous assister :

- pour des **projets de verdissement des villes et villages et d'entrée de ville**, de chemin de promenade champêtre, **d'aménagements d'îlots de fraicheur (ombre),** ...
- **dans le développement de projets** de la reconquête de vergers, de plantation de haies, de mise en œuvre de trame verte et bleue,
- dans la mise en place d'une **gestion favorable à la biodiversité dans les espaces publics (gestion différenciée des espaces verts),**
- **dans la valorisation,** la reconquête des espaces délaissés, des friches,
- **dans les procédures d'urbanisme** nécessitant dès le début une prise en compte des enjeux environnementaux afin qu'elles ne soient pas retardées par la suite,
- pour la mise en œuvre d'activités pédagogiques pour les écoles et le grand public **visant à faire découvrir la faune, la flore, les forêts, les cours d'eau :** sorties scolaires, balades naturalistes, réunions publiques, identification de la faune-flore,
- **en proposant des aménagements pour la faune dans tout projet :** nichoirs à oiseaux ou chauves-souris, plantation d'essences mellifères, ruches et hôtels à insectes, pierriers à reptiles et petite faune...

## › Editorial

Madame, Monsieur,
Chers adhérents,

**Le 6 novembre dernier, j'ai été désignée Présidente du CAUE** par les membres du conseil d'administration.
Il s'agit là pour moi d'un honneur et d'une réelle satisfaction. Un honneur car les valeurs et le sens portés par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement me sont chers ; le conseil, la formation, l'information, la sensibilisation mais aussi l'approche pédagogique pour initier des démarches alliant la qualité des programmes à des enjeux sociétaux aujourd'hui fondamentaux.
Une satisfaction car c'est un acteur de proximité et d'accompagnement des projets et c'est essentiel dans les objectifs à servir aujourd'hui. **Le CAUE, par son action, ses conseils, se veut proche des citoyens, des élus, des professionnels, des enseignants.**
**Si, bien sûr, l'architecture en est le socle indéniable, je marquerai ma présidence par le développement encore plus fort du volet urbanisme et du volet environnemental.**
On peut évoquer notamment la mise en œuvre de trames vertes et bleues, qui sont des outils d'aménagement du territoire, engageant des opérations concrètes (haies, vergers) et des leviers forts de la préservation des sites. Ce sont des exemples parlants qui allient la proximité et la participation dans la démarche projet avec les acteurs de terrain (maires, exploitants, propriétaires, écoles et associations) au service d'enjeux environnementaux forts mais PRAGMATIQUES.
**Architecture, urbanisme, environnement...** ces trois mots sont intimement liés, ils n'ont de force qu'ensemble. **Ces trois thématiques sont fondamentales aujourd'hui** car elles nous parlent de la vie, celle de l'homme bien sûr, mais aussi la vie de toutes les espèces animales et végétales, de leur interdépendance et leur nécessaire cohabitation.

Je vous souhaite à vous et à vos proches de très belles fêtes de fin d'année.

*Alexandra REBSTOCK PINNA*
*Conseillère Départementale*
*Présidente du CAUE*

# › LE MOT DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Avec le renouvellement de notre conseil d'administration en cette fin d'année, nos missions d'assistance aux collectivités en termes d'urbanisme, d'aménagement, de construction, se poursuivront en 2022 et, nous développerons l'accompagnement des élus porteurs de projets d'aménagement avec des enjeux en termes de biodiversité, de paysage, d'environnement.

La mise en œuvre de trames vertes et bleues, le réaménagement des cours d'école dans l'objectif de les désimperméabliser et de les végétaliser, l'accompagnement des communes dans leur projet de requalification architecturale et urbaine s'inscrivant dans le programme «Petites Villes de Demain» sont autant de thèmes qui seront renforcés l'année prochaine.

Par ailleurs, la crise sanitaire ne nous a pas permis de proposer le programme des formations à destination des élus et de leurs services, comme cela avait été annoncé. En 2022, nous espérons pouvoir proposer la formation : «Les enjeux de biodiversité sur le territoire de la collectivité» sur les cinq territoires du département. L'objectif de cette formation étant de définir ce qu'est la biodiversité, comment la protéger, la mettre en valeur et les exemples d'actions à mettre en place pour y parvenir. Mais j'aurai l'occasion d'y revenir en début d'année.

Je vous souhaite à vous et à vos familles une très belle fin d'année !

Arnaud SPET
*Directeur du CAUE*

# L'ECOPAYSAGE AU SERVICE DU CADRE DE VIE

## BISTROFF : AMÉNAGEMENT D'UN SENTIER PÉDAGOGIQUE

Le paysage et la biodiversité doivent être analysés ensemble pour permettre une **vision globale et harmonieuse de l'environnement** de son territoire : nous touchons là au **concept d'écopaysage** qui met en évidence l'importance de l'organisation des structures du paysage au regard du déplacement des espèces et de la biodiversité.
Nature et paysage ne vont donc pas l'un sans l'autre dans les démarches de planification, d'aménagement, de gestion... Dans ce cadre, la trame verte et bleue est un outil d'aménagement durable indispensable pour le territoire.

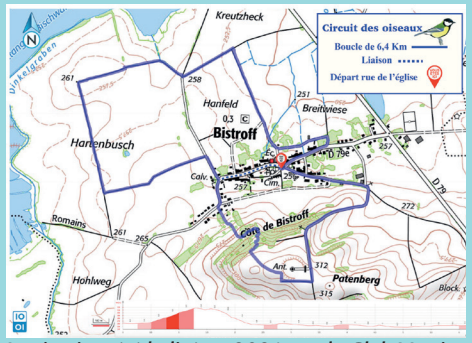

*Le circuit a été balisé en 2021 par le Club Vosgien de Saint-Avold.*

Le CAUE de la Moselle a fourni fin 2020 à la commune de Bistroff un conseil pour l'aménagement d'un sentier pédagogique.
Cette demande répondait globalement à un **enjeu écopaysager**. Il s'agissait en effet d'une action favorable à la biodiversité ordinaire et à la trame verte et bleue, **respectueuse de l'environnement** et de la santé, **améliorant la qualité de vie** et d'usage des habitants et les offres d'aménité.
Le paysagiste et l'écologue du CAUE se sont rendus sur site et ont cheminé le long d'un parcours proposé sous forme de deux boucles.
Ils ont proposé in fine à la commune une ressource d'idées d'**outils pédagogiques** adaptée et d'**actions à mettre en œuvre** aux points d'intérêts identifiés sur le parcours :

- **L'arboriculture**
- **L'histoire du village** (dont village rue, usoirs, chemin des romains, etc.)
- La base militaire de Bistroff/Grostenquin
- La **lecture du paysage** (plaine du Bischwald, plateau agricole, ligne bleue des Vosges, vue sur Folschviller et le bassin houiller, etc.) avec mise en place d'une table d'orientation au sommet de la Côte de Bistroff
- Le radiophare de la DGAC
- La **biodiversité** de Bistroff

# Accompagnement pour la Restauration de Couloirs de Biodiversité

## Communauté de communes de l'Arc Mosellan

Les changements globaux touchent de plus en plus de domaines et nos territoires ne sont pas épargnés. Le CAUE, dans sa **mission de conseil aux collectivités**, s'engage dans la prise en compte et la gestion des enjeux environnementaux lors des projets d'aménagement du territoire.

Un des leviers pour répondre aux changements climatiques, à l'érosion de la biodiversité et au souci des élus d'œuvrer à l'embellissement constant du cadre de vie de leurs communes, est d'engager un travail d'amélioration de la Trame Verte et Bleue.
Dans cette optique, le CAUE est engagé depuis février 2021 aux côtés de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan (CCAM) pour la restauration de sa Trame Verte et Bleue (TVB).

Le CAUE peut accompagner les communes dans **l'identification de leurs milieux naturels remarquables** afin de permettre leur **préservation** tout en y réalisant/imaginant, lorsque c'est possible, des **aménagements pour la population**.

**Un dossier Appel A Projet TVB** a été monté avec la CCAM, il permet de **subventionner** la plantation de haies, de vergers et d'alignement d'arbres, mais aussi l'achat de terrains, de mobiliers urbains, ou encore d'intervenir sur des milieux naturels remarquables (parfois inscrits en Espaces Naturels Sensibles par le Département de la Moselle).

Le CAUE appuiera les communes ou intercommunalités dans la rédaction de leurs plans de gestion et de valorisation des sites d'intérêts écologiques présents sur le territoire.
La commune ou l'intercommunalité aura dès lors à sa disposition un outil permettant d'avoir une vision générale et globale de tous les enjeux recensés sur le site (biodiversité et paysage, atouts touristiques, patrimoine historique, etc.) et, en fonction des enjeux, des propositions d'actions à mettre en œuvre pour une promotion écotouristique et écopaysagère du lieu.
Ce document permettra également de déposer les demandes de subvention nécessaires pour la réalisation des aménagements souhaités.

*Azuré du Serpolet*

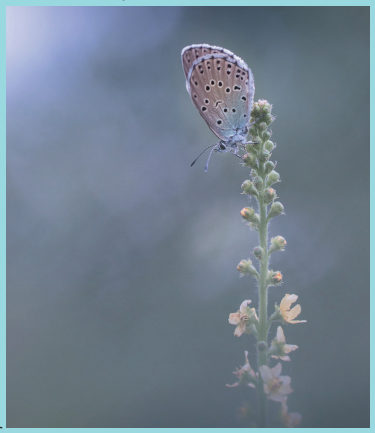

*photo O. Henrion*

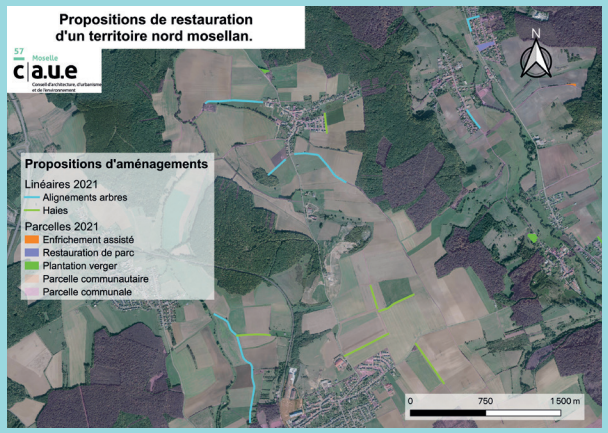


# À DÉCOUVRIR

*À consulter au centre de documentation du CAUE !*

- ***OISEAUX DE LORRAINE***

Connaissance sur le statut et la répartition des oiseaux en Lorraine pour une présentation de notre avifaune. Les amateurs de vie sauvage y trouveront toutes les informations nécessaires à la connaissance et à l'observation de l'avifaune lorraine. Nombreuses photographies, cartes de répartitions, barres de présence mais aussi conseils pour débuter l'ornithologie.

- ***MAMMIFERES SAUVAGES DE LORRAINE***

Guide illustré traitant de façon détaillée les différents mammifères que l'on peut rencontrer en Lorraine. Il présente les mœurs de toutes les espèces, précise leur répartition et leur statut en Lorraine et donne des informations pratiques pour l'observation, l'étude et la photographie.

- ***GUIDE COMPLET DES PAPILLONS DE JOUR DE LORRAINE ET D'ALSACE***

Cet ouvrage réalisé par des passionnés présente tous les Papillons de jour présents de manière certaine en Lorraine et en Alsace. Recueil d'histoires naturelles autant que guide précis d'identification, vous pourrez aussi découvrir quelques aspects anecdotiques de la vie de cet animal. Chaque papillon est accompagné d'une fiche individuelle où s'inscrivent des descriptifs détaillés qui soulignent les critères d'identification les plus importants. Accompagné de photos magnifiques, ce livre est un compagnon de promenade fort précieux.

- ***L'INTEGRATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME***

Guide adapté de l'étude «questions et réponses sur la prise en compte du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) dans les documents de planification en Alsace».

# DES CONSEILS SPÉCIFIQUES ET SUR-MESURE POUR LA BIODIVERSITÉ

L'équipe du «Pôle Environnement, Biodiversité et Paysage» du CAUE de la Moselle vous propose un accompagnement adapté à vos besoins de mise en valeur de la Nature.

- Conseil pour une gestion favorable de la biodiversité dans les espaces publics en lien avec la diversité faunistique et floristique du lieu (parcs, jardins, friches, alignements d'arbres, bâtiments et places publics, etc.)
- Proposition d'aménagements pour la faune : nichoirs à oiseaux, abris à chauves-souris, plantation d'essences mellifères, ruches et hôtels à insectes, pierriers à reptiles et petite faune, ...
- Programmation d'activités pédagogiques pour les écoles et le grand public visant à faire découvrir la faune, la flore, les forêts, les cours d'eau, etc.

Les sorties scolaires, balades naturalistes, réunions publiques, identification de la faune-flore présente sur un site, sont autant d'outils permettant de réaliser des panneaux pédagogiques adaptés au contexte local.

EN IMAGE

CARLING

**La gestion des espaces verts à l'étude**
La municipalité de Carling a invité Jean-Baptiste Lusson, membre du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), pour avoir des conseils sur une gestion des espaces verts favorable à la biodiversité au lotissement de la Frontière, au centre-ville et à Moselly. En tant qu'écologue et naturologue du CAUE, Jean-Baptiste Lusson a fait des propositions de modes de gestion de ces espaces pour y apporter plus de biodiversité, comme la fréquence de la fauche, les arbres et arbustes à planter, et le matériel à utiliser. Suite à cette visite, il transmettra son rapport à la commune qui pourra alors progressivement mettre en place cette nouvelle gestion des espaces verts.

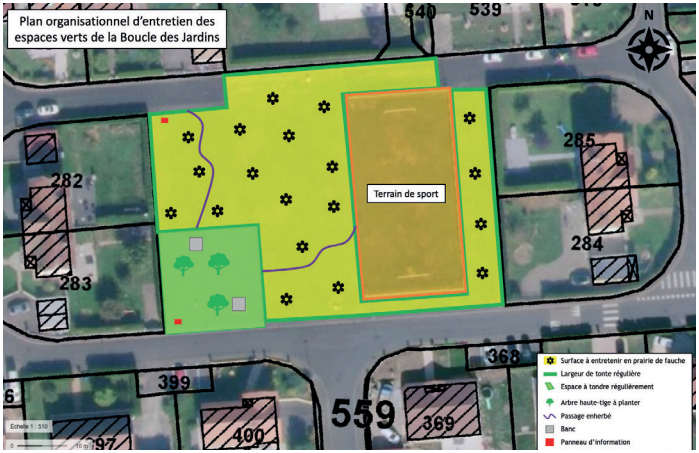

Avec le soutien du Département de la Moselle

Moselle
L'Eurodépartement

57 Moselle
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Moselle
17 quai Wiltzer • 57 000 METZ • tél : 03 87 74 46 06
email : contact@caue57.com • www.caue57.com
Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Impression : A2DV à Florange - Photos CAUE57 sauf mentions contraires